

Image not found or type unknown



Je veux savoir mes droits car je loge à titre gratuit mon petit

Par **dedel63**, le **14/08/2009** à **21:49**

Bonjour, je loge actuellement mon petit-fils et sa femme dans une maison dont je suis propriétaire. Dernièrement, mon petit fils et sa femme ont fait l'acquisition d'une maison. Nos rapports se détériorent dus à des différents divers. Je voudrais savoir s'il existe un document/une lettre pour officialiser leur départ car j'ai déjà trouvé des locataires et je crains qu'ils ne partent pas au moment prévu. Je sais pas si je m'exprime bien. je voudrais savoir mes droits par rapport "au logement à titre gratuit. merci d'avance pour votre réponse. delphine

Par **jeetendra**, le **15/08/2009** à **09:57**

bonjour, il n'y a pas de droit au bail s'agissant d'un logement mis à disposition gratuitement dans le cadre de l'entraide familiale, par LRAR demandez leur de libérer le logement dans un délai que vous fixerez, s'ils ne coopèrent pas recours à un huissier de justice pour une sommation interpellative, courage à vous, cordialement